

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 3

Rubrik: Communications de l'Association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'Association suisse

La 29ème Assemblée générale

a eu lieu à Berne, comme on le sait, le 26 novembre 1955. Par suite de manque de place dans les nos 1 et 2/56, il ne nous est possible d'en rendre compte que maintenant. Nous prions nos sociétaires d'être indulgents et les remercions de leur compréhension.

M. Schwaar, président central, salua les plus de 80 délégués et invités présents. Il adressa de cordiales paroles de bienvenue à M. Berlié, président de la section vaudoise, ainsi qu'aux autres représentants de cette organisation qui s'est réaffiliée à l'association centrale.

Le procès-verbal de la 28ème assemblée générale, le rapport annuel et les comptes de l'exercice écoulé (1er juillet 1954 - 30 juin 1955) sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée aux organes responsables. Le programme d'activité pour la période s'étendant de novembre 1955 à novembre 1956 est également approuvé. A cette occasion, le vœu est exprimé que le périodique de l'association contienne encore davantage de compte rendus sur les expériences et les innovations réalisées à l'étranger. Les délégués apprennent ensuite avec satisfaction que la cotisation annuelle à l'association centrale pourrait être réduite de 6 francs à 5 francs à partir de 1956 (abonnement au périodique compris). Cette proposition du comité central rencontre naturellement l'approbation de MM. les délégués. Le comité central recommande toutefois aux sections de ne pas diminuer la cotisation de chaque membre en proportion, mais d'affecter cette «économie» au développement des cours techniques. Le budget 1955/56 est également approuvé. La révision des statuts n'ayant pu être achevée du fait que le secrétariat central a été surchargé de travail, le comité central propose que tous les organes restent encore en fonctions pendant une nouvelle année. Les nominations statutaires se déroulent dans ce sens. En vue d'étendre le champ d'activité du périodique, et conformément à une suggestion du comité central, il est décidé qu'il portera désormais le titre: «LE TRACTEUR et la machine agricole». Sur proposition de la section

fribourgeoise, décision est prise de tenir la prochaine assemblée générale à Fribourg.

Lorsqu'on arrive au tractandum «Propositions éventuelles», M. Marmy, président de la section fribourgeoise, souligne la nécessité d'une réduction des droits d'entrée sur l'essence destinée à des usages agricoles. Il qualifie de grande injustice le fait que les paysans doivent continuer à payer des taxes pour l'entretien des routes alors qu'ils utilisent l'essence avant tout pour cultiver leurs terres. Il propose que l'assemblée désigne 2 parlementaires en vue d'intervenir une nouvelle fois auprès des Chambres fédérales (en déposant un postulat). M. Marmy suggère de charger MM. H. Gendre et Clavadetscher de cette mission. D'autres voix s'élèvent alors dans l'assemblée pour protester contre l'attitude butée de la Direction générale des douanes ainsi que du Département fédéral des finances. La proposition de M. Marmy est adoptée à l'unanimité. MM. Pottu, président de la section genevoise, et Wüthrich, président de la section des Deux-Bâles et environs, constatent que la puissance effective des moteurs ne concorde pas, dans bien des cas, avec les indications figurant dans les prospectus. M. Wüthrich demande au comité directeur de bien vouloir faire une démarche à cet égard auprès de l'Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA) afin qu'une plus grande activité soit déployée dans ce domaine. Les moteurs d'une puissance insuffisante représentent de graves désavantages pour beaucoup d'agriculteurs. M. J. Vollenweider, de Wangen/ZH, président de l'IMA, présent en qualité de délégué de la section zurichoise, reconnaît le bien-fondé de cette demande et expose les difficultés que l'IMA a rencontré jusqu'à présent à cet égard. Un autre délégué s'élève contre le fait que certains conducteurs de tracteurs roulent encore à plus de 20 km à l'heure. Ils nuisent ainsi à la cause du tracteur agricole et ce sera de leur faute si la position de ce dernier dans la nouvelle loi sur la circulation routière est moins favorable. C'est par un mot de remerciement et des vœux pour

l'année nouvelle que M. Schwarr, président central, clôture cette 29ème assemblée générale, qui s'est déroulée dans le meilleur esprit d'entente et de collaboration positive.

R.r.

Les plaintes se font plus nombreuses . . .

au sujet de tracteurs agricoles, surtout de ceux d'une certaine marque, qui circulent à plus de 20 km à l'heure. Le 13.10.1950, nous avons adressé une lettre recommandée à tous les fabricants et importateurs de tracteurs pour les rendre attentifs au fait qu'ils rendent un mauvais service à leur clientèle en vendant des tracteurs avec lesquels il est possible de rouler à plus de 20 km/h moyennant une légère modification. Les protestations écrites qui ont été faites ces derniers temps mentionnent que des tracteurs circulent à plus de 40 km à l'heure. Nous avons fait remarquer au fabricant en cause la responsabilité qu'il encourt de cette façon. Au cas où un tel état de choses se prolongerait, nous nous verrions obligés, par l'intermédiaire de la presse agricole, de déconseiller aux agriculteurs l'achat d'un tracteur de cette marque.

Nous rendons les propriétaires de ces tracteurs encore une fois attentifs au fait que leur manière d'agir entraîne les conséquences suivantes:

1. Ils sabotent la position spéciale du tracteur agricole dans la nouvelle loi sur la circulation routière.
2. En cas d'accident, la compagnie d'assurance auprès de laquelle ils se sont assurés contre la responsabilité civile refuserait tout paiement d'indemnité.
3. Les instances cantonales compétentes peuvent exiger le paiement de la taxe de circulation qui est appliquée aux tracteurs industriels (de frs. 250.— à frs. 350.—, suivant le nombre de CV) en se basant simplement sur la loi en vigueur.
4. L'équipement du tracteur et des remorques doit correspondre à celui des véhicules industriels (dépense supplémentaire d'au moins frs. 1500.—).
5. La police d'assurance contre la responsabilité civile doit être adaptée aux conditions régissant les tracteurs industriels (prime de frs. 370.—).

Nous demandons aux propriétaires de tracteurs raisonnables, qui forment naturellement

la grande majorité, de bien vouloir user de leur influence à l'égard des collègues qui manquent de compréhension dans ce domaine. On peut aussi nous communiquer l'adresse de ces derniers afin que nous agissions directement, ou bien par l'intermédiaire des comités de section, pour leur montrer les néfastes conséquences de leur comportement. En nous indiquant leur adresse, nous prions de mentionner aussi la marque du tracteur en cause. Il va de soi que ces communications seront considérées comme confidentielles. En terminant, nous exprimons nos sincères remerciements à tous ceux qui nous prêtent leur appui dans ce domaine. Le secrétariat central.

Avant le début d'une période d'activité plus intense . . .

nous souhaitons à nos sociétaires une saison exempte d'accidents. Il est certain qu'on peut en éviter beaucoup en agissant d'une manière réfléchie. Les chefs d'exploitation qui ne conduisent pas eux-mêmes leur tracteur feraient bien de contrôler de temps en temps celui qui en a la charge. Les causes d'accidents les plus importantes sont:

- une signalisation insuffisante (dispositifs réfléchissants);
- l'indication insuffisante du changement de direction (bifurcation à gauche);
- la présence d'enfants;
- des freins insuffisants ou défectueux;
- une protection inefficace autour de la prise de force;
- le transport de personnes à l'arrière du tracteur, voire sur le timon d'une remorque;
- le travail avec le tracteur sur un terrain en pente.

Nous vous rappelons . . .

que la vente à prix réduits de dispositifs réfléchissants se terminera le 30 avril 1956. Après cette date, tous les articles en question seront vendus environ 30 % plus cher. Que personne ne commence la nouvelle saison avec des véhicules insuffisamment signalés. C'est aux triangles rouges qu'on reconnaît les conducteurs de tracteurs et les agriculteurs compréhensifs. Il faut que chacun réfléchisse bien que des vies humaines sont en jeu . . . y compris la sienne !

Le secrétariat central.

Communication de la rédaction

Un courrier assez important nous est parvenu dernièrement pour la rubrique: «Voilà comment je fais, moi !». — Comme il nous est impossible de remercier chacun en particulier, nous le faisons ici-même. Le vif intérêt suscité par l'extension du domaine de notre périodique à la machine agricole nous donne une grande satisfaction. Mais nous

attendons d'autres communications, car les 18,000 membres de notre association ne nous ont évidemment pas tous écrit... et il est probable que chacun d'entre eux a à nous faire part d'un «truc» ou d'une «idée». Aussi que tout le monde prenne la plume en mains et nous écrive, même brièvement, avant que le temps de la tenaison soit là et qu'il ne reste plus de temps pour le faire.

Concours du trentenaire 1954

Classement des concurrents des 2 premières épreuves

L'examen des réponses a montré que les participants possédaient en général de solides connaissances. Nous savons fort bien qu'il n'est pas donné à tout le monde de s'exprimer facilement par écrit. Aussi est-ce là la raison pour laquelle quelques concurrents n'ont pas obtenu le nombre de points auquel ils s'attendaient. Mais cela ne doit vexer ni surtout décourager personne. Le principal est que chacun des 139 participants ait augmenté son bagage de connaissances, ce qui, en définitive, était le but de ces «exercices». Quoi qu'il en soit, tous méritent des éloges pour le savoir dont ils ont fait preuve. Attendu qu'il serait tenu trop peu compte des efforts individuels si l'on se bornait à un classement général des concurrents, nous avons décidé d'établir également une liste des 50 ou 60 meilleurs concurrents de chaque épreuve (à partir d'un nombre de points de 130, le maximum étant 175 points). Le prochain numéro du «Tracteur» contiendra les résultats des autres épreuves ainsi que le classement général (moyenne de toutes les épreuves) et la liste des prix. Etant donné le peu de place dont nous disposons, il ne nous est malheureusement pas possible de tout publier dans le même numéro. Nous prions donc nos lecteurs d'avoir de la patience et les remercions de leur compréhension.

Le jury du concours.

P. S. En cas d'égalité de points, c'est le temps employé pour la réponse qui détermine le rang.

Epreuve A: Connaissances techniques

(pour les conducteurs de tracteurs à moteur à carburateur)

1. E. Mauerhofer, Hornussen/AG	173	18. Ch. Deblue, fils, Founex/VD	159c
2. H. Obrist, Stadel/ZH	171a	19. H. Fries, Eschenz/TG	159d
3. H. Signer, Turbenthal/ZH	171b	20. A. Lavanchy, Orbe/VD	159e
4. G. Gret, L'Auberson/VD	171c	21. W. Maurer, Wichtrach/BE	159f
5. W. Hugentobler, Amlikon/TG	169a	22. H. Bühler, Ellikon/ZH	158
6. A. Näpflin jun., Illighausen/TG	169b	23. Jos. Jung, Gossau/SG	157
7. O. Pfister jun., Maur/ZH	168	24. H. J. Zeller, Neuwilen/TG	156a
8. K. Zimmermann, Trasadingen/SH	167	25. Y. Courtat, Lonay/VD	156b
9. E. Pradervand, Crans/VD	166	26. H. Chautems, Orbe/VD	156c
10. A. Brändle, Berg/TG	166	27. O. Beck, Werthenstein/LU	154
11. H. Häberlin, Amriswil/TG	165	28. Jak. Grob-Meier, Urdorf/ZH	153a
12. Joh. Baer, Urdorf/ZH	162	29. Jak. Strehler, Zürich 52	153b
13. E. Noyer, Villeneuve/VD	162	30. Jak. Tobler, Seegräben/ZH	153c
14. W. Halter, Braunau/TG	161a	31. H. Brülisauer, Dussnang/TG	153d
15. H. Zbinden, Worb/BE	161b	32. Rob. Hürlimann jun., Thusis/GR	153e
16. Joh. Morger, Schmerikon/SG	159a	33. G. Kanderer, Steinebrunn/TG	151
17. H. Schwarzenbach, Meilen/ZH	159b	34. F. Lambery, Satigny/GE	150

35. M. Hungerbühler, Frasnacht/TG	149	48. H. Daeppl, Oppligen/BE	139c
36. Hch. Guyer, Illnau/ZH	148	49. A. Hartmann jun., Rickenbach/ZH	138a
37. G. Deubelbeiss, Schinznach-Dorf/AG	147	50. W. Zimmermann, Kleinwangen/LU	138b
38. H. R. Riniker, Schinznach-Dorf/AG	146a	51. P. F. Perdrix, Champagne/VD	138c
39. Rob. Weber jun., Zollikerberg/ZH	146b	52. X. Furrer, Geuensee/LU	137
40. L. Callegari, Niederuzwil/SG	144a	53. W. Wälchli, Bürglen/TG	136a
41. C. Rohrbach, La Chaux-de-Fonds/NE	144b	54. F. Cotting, Cressier/FR	136b
42. R. Caillet, Onex/GE	142	55. W. Meier, Wattwil/TG	136c
43. F. Kellerhals, Neudorf/LU	141a	56. H. Kuhn jun., Dietlikon/ZH	134
44. A. Destaillet, Russin/GE	141b	57. M. Hübscher, Dottikon/AG	133
45. G. Adank, Alens/VD	141c	58. F. Landolt, Pfäffikon/SZ	132
46. A. Renggli, Theilingen/ZH	139a	59. W. Bloch, Unter-Schlatt/ZH	131
47. G. Wollimann, Grüningen/ZH	139b	60. Jak. Rebsamen, Eschenbach/LU	129

Epreuve A: Connaissances techniques

(pour les conducteurs de tracteurs Diesel)

1. H. R. Haller, Schlieren/ZH	175	26. J. Spalinger, Marthalen/ZH	157
2. Rob. Schmid, Winikon/ZH	173	27. E. Widtmann, Schaffhausen	155
3. J. Ritz, Balgach/SG	170	28. W. Iseli, Messen/SO	154a
4. P. Gendre, Villarsel/FR	169a	29. A. Zahn, Gerzensee/BE	154b
5. H. Blatter, Niedermuhlern/BE	169b	30. Alois Klarer, Goldach/SG	153
6. H. Luginbühl, Meggen/LU	168a	31. A. Zahner, Kaltbrunn/SG	152a
7. E. Hess, Utzigen/BE	168b	32. E. Jenny, Wiedlisbach/BE	152b
8. H. Schwarz, Tägerwilen/TG	167a	33. H. Egli, Jonen/AG	150a
9. E. Guidoux, Cronay/VD	167b	34. H. Zingg, Amriswil/TG	150b
10. M. Carbonier, Wavre/NE	166	35. F. Burri, Mamishaus/BE	150c
11. P. Hertach, Hohentannen/TG	164	36. E. Aepli, Wildberg/ZH	149a
12. Jak. Keller, Hadlikon/ZH	163a	37. W. Wyser, Niedergösgen/SO	149b
13. E. Straub, Hungerbühl/TG	163b	38. H. Häberli, Grafenried/BE	149c
14. G. Keller, Bürglen/TG	163c	39. Jos. Hugentobler, Berg/TG	148
15. R. Kausch, Zizers/GR	163d	40. F. Rösli, Sempach-Station/LU	147
16. J. Stalder, Meyrin/GE	162a	41. K. Lüpold, Möriken/AG	146
17. J. Jung jun., Niederhelfenschwil/SG	162b	42. Hch. Frei, Oberuster/ZH	145
18. Jos. Brülhart, Tafers/FR	162c	43. Hch. Estermann, Rain/LU	143
19. H. Dahinden, Wattenwil/BE	162d	44. K. Kübler, Wildberg/ZH	142a
20. F. Vogelsanger, Beggingen/SH	161	45. H. Bogusch, Nesselbach/AG	142b
21. J. Dähler, Lengwil/TG	160a	46. M. Zimmermann, Eschenbach/LU	139a
22. K. Hürlimann, Schwarzenbach/SV	160b	47. W. Mathys, Weinfelden/TG	139b
23. E. Schären, Solothurn	160c	48. H. Meier, Kloten/ZH	139c
24. K. Schäfer jun., Liestal/BL	159	49. Rud. Götti, Altstätten/SV	131a
25. E. Gerster jun., Winden/TG	158	50. G. Kiel, Aadorf/TG	131b

Epreuve C: Connaissances sur l'entretien des tracteurs

(pour les conducteurs de tracteurs à moteur à carburateur)

1. W. Zimmermann, Kl.-Wangen/LU	170	8. A. Näpflin jun., Illighausen/TG	166b
2. H. Obrist, Stadel/ZH	169a	9. E. Mauerhofer, Hornussen/AG	166c
3. H. Signer, Turbenthal/ZH	169b	10. A. Destaillet, Russin/GE	166d
4. W. Maurer, Wichtrach/BE	168	11. C. Rohrbach, La Chaux-de-Fonds	166e
5. F. Kellerhals, Neudorf/LU	167a	12. P. F. Perdrix, Champagne/VD	165
6. W. Meier, Mattwil/TG	167b	13. Jak. Grob, Urdorf/ZH	164a
7. L. Callegari, Niederuzwil/SV	166a	14. O. Beck, Werthenstein/LU	164b

15. H. Kuhn jun., Dietlikon/ZH	162	38. Ch. Deblue, fils, Founex/VD	147c
16. A. Lavanchy, Orbe/VD	161	39. W. Hugentobler, Amlikon/TG	146
17. E. Roth, Kesswil/TG	160a	40. W. Steiner, Sursee/LU	145a
18. G. Kanderer, Steinebrunn/TG	160b	41. H. Chautems, Orbe/VD	145b
19. Jak. Tobler, Seegräben/ZH	159a	42. H. Daepp, Oppligen/BE	145c
20. O. Pfister jun., Maur/ZH	159b	43. H. Schwarzenbach, Meilen/ZH	143a
21. H. Häberlein, Amriswil/TG	158a	44. K. Spirig, Diepoldsau/SG	143b
22. Jak. Rebsamen, Eschenbach/LU	158b	45. M. Hübscher, Dottikon/AG	143c
23. Jos. Küng, Gossau/SG	157a	46. G. Adank, Alens/VD	143d
24. W. Goldener jun., Salez/SG	157b	47. R. Kausch, Zizers/GR	143e
25. W. Halter, Braunau/TG	156	48. G. Deubelbeiss, Schinznach-Dorf/AG	141
26. M. Hungerbühler, Frasnacht/TG	155a	49. A. Hartmann jun., Rickenbach/ZH	140
27. H. R. Riniker, Schinznach-Dorf/AG	155b	50. W. Kellerhals, Neudorf/LU	139
28. E. Noyer, Villeneuve/VD	155c	51. H. R. Bührer, Ellikon/ZH	138a
29. H. Zbinden, Worb/BE	155d	52. H. Brülisauer, Dussnang/TG	138b
30. J. Strehler, Zürich 52	153	53. F. Lambercy, Satigny/GE	137a
31. A. Brändle, Berg/TG	150	54. R. Weber jun., Zollikerberg/ZH	137b
32. G. Wollimann, Grüningen/ZH	149a	55. F. Cotting, Cressier/FR	137c
33. P. Boegli jun., Bergdietikon/AG	149b	56. X. Furrer, Geuensee/LU	136a
34. F. Spychiger, Collex/GE	148a	57. A. Renggli, Theilingen/ZH	136b
35. E. Pradervand, Crans/VD	148b	58. J. Baer, Urdorf/ZH	135a
36. G. Gret, L'Auberson/VD	147a	59. F. Landolt, Pfäffikon/SZ	135b
37. K. Wüthrich, Riniken/AG	147b	60. Y. Courtat, Lonay/VD	135c

Epreuve D: Connaissances sur l'entretien des tracteurs

(pour les conducteurs de tracteurs Diesel)

1. P. Hertach, Hohentannen/TG	172	27. H. Blatter, Niedermuhlern/BE	152b
2. J. Dähler, Lengwil/TG	169a	28. H. Schwarz, Tägerwilen/TG	151
3. P. Gendre, Villarsel/FR	169b	29. K. Schäfer jun., Liestal/BL	150a
4. J. Ritz, Balgach/SG	169c	30. H. Kern, Bülach/ZH	150a
5. R. Schmid, Winikon/ZH	167	30. H. Kern, Bülach/ZH	150b
6. G. Keller, Opfershofen/TG	165a	31. F. Rösli, Sempach-Station/LU	149
7. E. Guidoux, Cronay/VD	165b	32. H. Meier, Kloten/ZH	148
8. H. Luginbühl, Meggen/LU	164a	33. H. Bogusch, Nesselbach/AG	147a
9. A. Zahn, Gerzensee/BE	164b	34. E. Hess, Utzigen/BE	147b
10. M. Carbonnier, Wavre/NE	163a	35. F. Vogelsanger, Beggingen/SH	145a
11. H. Frei, Oberuster/ZH	163b	36. H. Egli, Jonen/AG	145b
12. J. Hugentobler, Berg/TG	162a	37. J. Spalinger, Marthalen/ZH	144a
13. H. Zingg, Amriswil/TG	162b	38. K. Kübler, Wildberg/ZH	144b
14. H. Dahinden, Wattenwil/BE	162c	39. E. Hübscher, Thayngen/SH	143a
15. A. Steiner, Kaltbrunn/SG	161	40. R. Kausch, Zizers/GR	143b
16. A. Klarer, Goldach/SG	160	41. E. Aepli, Wildberg/ZH	141a
17. E. Gerster jun., Winden/TG	158	42. K. Lüpold, Möriken/AG	141b
18. J. Keller, Hinwil/ZH	157a	43. H. Estermann, Rain/LU	140a
19. M. Zimmermann, Eschenbach/LU	157b	44. E. Schären, Solothurn	140b
20. J. Brülhart, Tafers/FR	157c	45. A. Zahner, Kaltbrunn/SG	139
21. E. Jenny, Wiedlisbach/BE	156a	46. W. Bannwart, Rothenburg/LU	138
22. R. Haller, Schlieren/ZH	156b	47. N. Kröni, Wilen/TG	137
23. W. Iseli, Messen/SO	155	48. W. Mathys, Weinfelden/TG	136a
24. G. Kiel, Aadorf/TG	154a	49. K. Hürlimann, Schwarzenbach/SG	136b
25. F. Burri, Mamishaus/BE	154b	50. E. Straub, Hungerbühl/TG	134
26. J. Stalder, Meyrin/GE	152a	51. E. Widtmann, Schaffhausen	131